



Bon de commande

Carte d'accès déchèterie de Sarcelles

(Réservé aux Deuillois, Enghiennois, Groslaysiens, Magnymontois, Montmorencéens et Soiséens)

Dans une volonté d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, le Syndicat Emeraude a établi un partenariat avec le SIGIDURS (Syndicat de traitement des déchets ménagers de l'Est du département du Val d'Oise), afin d'autoriser les résidents des communes de Deuil-La Barre, Enghien les Bains, Groslay, Montmagny, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency à accéder à sa déchèterie située sur la commune de Sarcelles.

L'accès à la déchèterie est gratuit et strictement réservé aux particuliers de ces six communes uniquement, munis d'une carte d'accès.

Les véhicules de service et les utilitaires au nom d'une société sont interdits.

Pour profiter de ce service, vous pouvez commander votre carte auprès du Syndicat Emeraude.

Pour cela, il vous suffit de renvoyer le bon de commande ci-dessous accompagné des justificatifs ou de les envoyer par mail à contact@syndicat-emeraude.com

Votre carte vous sera directement envoyée à votre adresse postale sous un délai d'environ 1 mois après réception de l'ensemble des pièces justificatives.

BON DE COMMANDE

CARTE D'ACCÈS DÉCHÈTERIE DE SARCELLES

Mme, M. :

Adresse :

Ville : DEUIL-LA BARRE GROSLAY ENGHEN LES BAINS
 MONTMORENCY MONTMAGNY SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Mail :

Bon de commande à retourner au Syndicat Emeraude, accompagné des photocopies :

- de votre pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile récent (moins de 6 mois),
- de la carte grise du ou des véhicules utilisés.

Tous les documents doivent être au même nom et même adresse.

Syndicat Emeraude - Parc d'Activités des Colonnes -
12, rue Marcel Dassault 95130 Le Plessis-Bouchard

